

## Du Mênil-Habert au Mesnil-St-Denis par Olivier Fauveaud

### **Extrait de l'ouvrage d'Olivier Fauveau (édité par le syndicat d'initiative) relatant les détails de l'histoire de l'abbaye Notre-Dame de la Roche, des origines à nos jours.**

Bien que située sur le territoire de la commune de Lévis-Saint-Nom, cette abbaye dont le passé est si intimement lié à celui de notre paroisse et à celui des seigneurs Habert de Montmor, mérite toute notre attention et ce serait une grande lacune de ne point en parler.

Comme il se doit, la tradition populaire accorde une origine merveilleuse à ce monastère : sous les yeux d'un berger, un taureau aurait découvert en ce lieu, en fouillant le sol, une statue de la Vierge, qui fut à l'origine d'un pèlerinage populaire. Pour abriter cette statue, le seigneur de Lévis aurait fait construire une église et un corps de bâtiments pour loger les desservants de ce culte. Ainsi le veut la tradition populaire parvenue jusqu'à nous. En fait, la réalité paraît bien moins merveilleuse.

Gui Ier de Lévis qui se distingua dans la fameuse croisade contre les Albigeois, fonda en 1195 un simple ermitage en faveur de Guy (ou Guyon), curé de Maincourt, désireux de faire retraite avec quelques amis, dans le but de fonder une nouvelle congrégation.

Cet ermitage prit le nom de Notre Dame de La Roche (Beatae Mariae de Roscha), du mot latin *ruscus* qui signifie houx. Gui, seigneur de Lévis, entra dans leurs vœux et, comme ils voulaient mener une vie de solitaire, il leur donna en terrain la valeur du labourage d'une charrue, quelques portions de dixmes et un certain canton de bois. Maurice de Sully, évêque de Paris qui reçut ses donations, investit du tout l'ancien curé de Maincourt en l'an 1196.

Cette société de reclus, que l'évêque qualifie dans ses lettres « novella Plantation », choisit sa résidence dans le bois, d'où vint l'usage de les appeler « Frates de Nemore Guidonis ». C'est ainsi que les appelle Gui, seigneur de Lévis, dans la nouvelle donation qu'il leur fit en 1201 par devant l'évêque Eudes de Sully, de « deux muids de bled dans sa dixme des Layes et de trois muids de vin dans les vignes de Marly », d'un second labourage d'une charrue, contigu à celui qu'il avait donné précédemment, et de la grange qui y était jointe. Comme ils étaient établis sur la paroisse de Saint-Nom de Lévis, l'évêque les exempta du consentement du curé de payer la dixme « de nutrituris animalium fuccum ».

### **Nous ignorons ce qu'était l'abbaye dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.**

En 1226, les Solitaires de la Rosche (appelés encore « du Bois Guyon ») entrèrent dans l'obédience de l'abbaye parisienne de Saint-Victor et devinrent ainsi des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Il semble que c'est une importante donation de Gui Ier de Lévis en 1232, un an avant sa mort, qui est à l'origine de la construction des bâtiments conventuels qui subsistent.

La charte de 1232 précise que la somme de 4 000 livres parisis « ad faciendam Ahhatiam de Roscha » sera employée « pour construire l'abbaye de la Roche et y rassembler un couvent de religieux » et qu'elle est déposée entre les mains de plusieurs parents et amis qui devront surveiller la construction des bâtiments; parmi ceux-ci figure l'abbé du tout proche monastère cistercien des Vaux-de-Cernay, mais également Amaury de Montfort et Alexandre des Bordes. Il est donc vraisemblable que les campagnes de construction ont été dirigées ou, tout au moins, supervisées par Richard (†1235), puis par Saint Thibaud de Marly, abbé des Vaux-de-Cernay, dont l'influence est indéniable. On se souvient que Saint-Thibaud, parent des bienfaiteurs de Notre-Dame de La Roche, a également dirigé la construction de Port-Royales-Champs, abbaye cistercienne de femmes, et qu'à cette époque il fait élever le réfectoire, le dortoir et les celliers de sa propre abbaye.

Les principaux bienfaiteurs furent donc, outre les seigneurs de Lévis, Amaury de Montfort, qui peut être considéré comme le second fondateur, et les seigneurs de Neauphle, de Marly, de Poissy, Voisins et Chevreuse.

Revenons sur Amaury de Montfort. Il donna vers l'an 1234 à cette nouvelle maison 160 arpents de terre et de prés dans un lieu-dit « Marecheria », qui pourrait être ce qu'on appelle « les Maréchaux » dans le voisinage des Vaux-de-Cernay et de Senlisse ou Dampierre. Amaury se sert de ces termes : « Abbati en conventin de Roscha ordinis S. Victoris ». Ce qui fait voir que

cette maison prit le nom d'un petit hameau tout voisin, situé vers le vallon, qu'on nomme encore « la Roche ». Mais en même temps, cela montre que la vraie dénomination latine n'est point « Rupes », d'autant plus que la nature du terrain n'est ni de roches, ni de rochers, mais de la plaine et de fort bons labourages.

Le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle semble être la période la plus prospère de l'abbaye, qui comptait douze chanoines réguliers. C'est à cette date que se termine le cartulaire (recueil des différentes chartes du monastère) dont une copie a été faite en 1862 et qui se compose de 109 feuillets d'une écriture reconnue être du XIII<sup>e</sup> siècle. Il comporte 98 chartes qui sont en latin, à l'exception d'une seule en français. Une note autographe sur le feuillet tenant autrefois à la couverture dit : « Monsieur le comte du Fargis lui-même m'a remis ce livre cartulaire de mon abbaye, me disant l'avoir trouvé dans un grenier de son château du Mesnil par hasard parmi un monceau de papiers en désordre. Ce vendredi avant le dimanche de la Passion, l'an 1730. Abbé Chanut. » Selon toute vraisemblance, ce cartulaire, qui figurait au répertoire impérial sous Napoléon III, est toujours à la Bibliothèque nationale.

Dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le monastère fut atteint des maux qui frappèrent toutes les abbayes d'Occident : les guerres et le relâchement de la discipline. On pense même que l'abbaye a pu servir de base militaire (on y retrouva en 1739 des couleuvrines « de fer et de fonte ». Mais ce qui va accélérer la décadence et causer la ruine presque totale de l'abbaye, c'est la commende, et ce dès le XV<sup>e</sup> siècle. La commende était la nomination d'un abbé commendataire qui touchait la plus grande partie des revenus du monastère (cette commende existait depuis la création du monastère, mais avait été « retenue » au Moyen Age et ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, qu'elle prend des proportions honteuses). Cet abbé pouvait être un ecclésiastique étranger à la vie régulière ou même un laïc sous condition qu'il ne soit pas marié (ex. Louis Habert de Montmor, âgé de onze ans).

En 1414, l'abbé Jean est connu par la vente qu'il fit des prés situés sur la rivière de l'Yvette, tenant à ceux de l'Abbaye de Saint-Denis, qu'on avait légué à sa maison. Il est peut-être le même que Jean de Dol nommé au nouveau *Gallia Christiana*.

Le frère Pierre Le Coesne, prêtre, abbé de Notre-Dame de La Roche, fut commis dans le synode de Paris, tenu au mois d'octobre 1456, pour recevoir les fruits de la cure des Lais et administrer les sacrements aux paroissiens du Mesnil-saint-Denis qui n'avaient point de curé.

En 1473, l'abbé était un nommé Antoine à qui Louis de Beaumont, évêque de Paris adressa des indulgences venues de Rome, à l'occasion des malheurs du temps. Le même Antoine, surnommé « de Sancto Aredio » permuta le 6 février 1478 avec Antoine « de Bonofonte », prieur du prieuré-cure du Voissy de l'ordre de saint Augustin, diocèse de Bourges.

En 1513, on voit que l'abbaye de Livry essaya de préposer un abbé à La Roche et d'y mettre la réforme. C'est l'abbé Pierre de Bruges, homme de grande valeur, qui essaya de relever le monastère de ses ruines et d'y établir la règle monastique. Il fit de grosses dépenses pour réparer les bâtiments. La réforme durera jusqu'en 1517, et il apparaît que Pierre de Bruges n'avait pas continué d'y soutenir la régularité.

L'évêque François Poncher dit dans l'acte de sa visite du 13 juillet 1524 que cet abbé commendataire était absent, qu'il n'y trouve que deux religieux, dont l'un était prêtre et que le service divin s'y affaiblissait. Il ajouta que le fermier rendait pour la ferme quatre muids et demi de grain.

En 1566, l'abbé qui y résidait était Louis de Boutillier, suivant un acte du doyen de Châteaufort. En 1572 l'abbaye était possédée par Jean de Versoris.

En 1586 puis en 1596, Louis Habert, seigneur du Mesnil, acquiert une grande partie des terres de Notre-Dame de La Roche (vendues pour payer les impôts au roi), l'abbé commendataire étant alors un de ses neveux.

Dès lors et pendant plusieurs siècles, l'abbaye reste inféodée aux Habert de Montmor. Vont se succéder de 1576 à 1695, comme abbés commendataires, Pierre Habert (1576-1595), Pierre Habert troisième fils de Louis Habert, plus tard évêque de Cahors (1595-1636), Henri-Louis Habert de Montmor, puis Germain Habert son cousin, et enfin Louis Habert de Montmor, évêque de Perpignan, nommé en 1654 à la mort de Germain Habert et jusqu'en 1695, date de sa mort. Le chapelain de cette époque passait d'ailleurs le plus clair de son temps au château du Mesnil.

Au XVII<sup>e</sup> siècle (1623 environ), il n'y avait plus de religieux et le culte était assuré par un chapelain nommé par l'abbé commendataire.

En 1695, le premier abbé après ceux de la famille Habert de Montmor, Michel Humbert Chanut, mort en avril 1742, essaiera vainement de redonner une certaine prospérité à l'abbaye.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1758, la desserte de la chapelle de l'abbaye de Notre-Dame de La Roche est unie au vicariat du Mesnil-Saint-Denis. Les curés de Lévis et du Mesnil vont se disputer l'abbaye qui est le lieu de nombreux pèlerinages à la Vierge et aux reliques de saint Blaise.

Le 24 février 1787, le domaine est confié à l'abbaye de Saint-Cyr; il n'est plus que de 64 hectares environ. Le dernier fait à consigner avant la suppression du monastère en 1789 est l'inhumation dans la chapelle Saint-Blaise, en novembre 1788, du chapelain Pierre Timoléon Noncher.

À la Révolution, les bâtiments monastiques et le mobilier furent vendus comme biens nationaux à un fermier de la région, en application des lois qui entraînèrent en quelques années l'anéantissement de tant de monuments de la France médiévale.

De 1232 à 1790, soit près de cinq siècles et demi, on aura compté vingt-quatre abbés à Notre-Dame de La Roche.

Le 12 juillet 1791 il est stipulé, par acte passé au district de Dourdan, que tous les meubles et objets affectés au culte tel que la statue de la Vierge et autres objets analogues garnissant les autels et chapelles, ne seront pas compris dans la vente, mais qu'ils demeureront expressément réservés au profit de l'église paroissiale de Lévis. De nombreuses protestations (acquéreur, chapelain, habitants) entraîneront un retard considérable dans l'exécution de cette convention, puisque ce n'est qu'après 1809 que l'évêque de Versailles demande au préfet de Seine-et-Oise d'en faire opérer le transfert, ce qui a lieu le 20 mai au milieu d'une foule nombreuse. Celui qui proteste le plus est le dernier chapelain de l'abbaye, Maître Joseph Carré, forte personnalité. Il était nourri par l'acquéreur de l'abbaye, également propriétaire du château. En fait, ce n'est qu'après sa mort que la statue est transférée. Il est enterré au cimetière de Lévis.

Le « fermier » acquéreur fait remplacer la statue par une autre, prétendant que l'original n'a pas été déplacé, car cela lui permet de continuer à tirer bénéfice des dévotions à cette statue, considérée comme miraculeuse.

En septembre 1834, l'évêque de Versailles conseille au curé de Lévis d'abandonner ses prétentions sur le reste du mobilier et en particulier sur les stalles, ce qui met fin aux querelles.

Ce fut une chance pour l'abbaye d'avoir été achetée par un « fermier » riche qui a conservé tout le mobilier, y compris stalles et statues, contrairement à l'abbaye des Vaux-de-Cernay qui fut pillée par des spéculateurs spécialisés que l'on a appelés « la bande noire ».

Par ailleurs, on raconte qu'en 1793, des bandes de pillards ayant envahi la chapelle et se livrant à des dégradations, la statue de Gui III serait tombée sur l'un d'eux, ce qui les aurait fait fuir.

Enfin, nous assistons, à la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à la renaissance du monastère, les descendants de la famille Lévis Mirepoix ayant racheté l'abbaye et ses domaines, fondée par leurs ancêtres six siècles plus tôt.

La chapelle est rendue au culte et redevient un caveau de famille. Pour assurer la conservation de ces édifices et du caveau familial rétabli, la famille Mirepoix loue le domaine, le 11 novembre 1869, pour quatre-vingt-dix-neuf ans à un prêtre du diocèse, l'abbé Bon, fondateur de l'orphelinat départemental d'Elancourt.

Une école d'horticulture y est créée : une trentaine d'enfants y apprennent le jardinage sous l'autorité maternelle de trois sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Les débuts sont héroïques et la tâche surhumaine, mais l'année 1956 voit le couronnement de ces efforts, le ministère de l'Agriculture reconnaissant officiellement l'école.